

Neuchâtel, le 16 mai 2022

## Coup de pouce financier pour passer de la voiture au vélo-cargo

**Dès cette semaine, la Ville de Neuchâtel subventionne l'achat des vélos-cargos. 10% du prix d'achat sera accordé aux particuliers résidant dans la commune et qui n'ont pas ou s'engagent à se passer de voiture. La mesure doit contribuer à diminuer le trafic motorisé et à multiplier les déplacements à vélo sur le territoire communal.**

Dans sa dernière séance, le Conseil communal a adopté un arrêté relatif au subventionnement de l'achat de vélos-cargos. Le vélo-cargo désigne des cycles utilitaires à deux, trois voire quatre roues, qui permet de transporter des enfants ou des marchandises. Qu'ils soient biporteurs, triporteurs ou « long tail », ces vélos-cargos bénéficieront d'un soutien de 10% du prix d'achat, jusqu'à un montant maximal de 700 francs.

Un coup de pouce bienvenu dans la mesure où le prix de ces engins, souvent à assistance électrique, peut de prime abord décourager les potentiels acquéreurs. « *Les vélos-cargos offrent une polyvalence qui leur permet de tenir le rôle de véhicule principal pour certains ménages. Ils contribuent donc potentiellement à réduire le nombre de voitures en ville* », explique François Derouwaux, chef de l'office de la mobilité.

### Franchir le pas vers une mobilité plus durable

Pour obtenir la subvention, il faut être résident et acheter son vélo-cargo dans la commune fusionnée de Neuchâtel, mais aussi ne pas posséder de voiture ou s'engager à y renoncer dans les trois mois suivant la demande de subvention.

« *L'objectif consiste à inciter toutes celles et ceux qui hésitent à se passer de voiture à franchir le pas vers une mobilité plus active et durable, qui peut être combinée avec les transports publics, également subventionnés pour les habitant-e-s de la Ville* », explique le conseiller communal Mauro Moruzzi, en charge de la mobilité.

L'offre a de quoi séduire dans un contexte où le taux des ménages sans voiture a tendance à augmenter dans les villes suisses, atteignant près de 30% à Neuchâtel. On compte en outre plus de 11 000 déménagements chaque année dans la commune : un

nouveau domicile, avec ses facilités ou ses contraintes, c'est aussi l'occasion de repenser sa mobilité. Rappelons par ailleurs qu'une motion adoptée par le Conseil général de l'ancienne Ville de Neuchâtel demande de réduire le trafic motorisé par deux d'ici 2035.

## Offre aux entreprises

Dans le même esprit mais suivant un procédé différent, la Ville propose aux entreprises dont le siège est situé dans la commune fusionnée de Neuchâtel de tester gratuitement un vélo-cargo à l'essai : un moyen pratique de déplacer un technicien avec jusqu'à 80kg de matériel sans contrainte de trouver une place de stationnement pour un fourgon. Et en plus du côté pratique, acheter un de ces engins peut aussi contribuer à diffuser une image positive ! S'adresser à l'office de la mobilité [infomobilite@ne.ch](mailto:infomobilite@ne.ch).

**Pour faire une demande de subvention :** [www.neuchatelville.ch/a-velo](http://www.neuchatelville.ch/a-velo)

Ville de Neuchâtel

### Renseignements complémentaires :

Mauro Moruzzi, conseiller communal en charge de la mobilité, 032 717 76 01

François Derouwaux, chef de l'office de la mobilité, 032 717 77 67

